

PLAN D'ÉTUDES

Cor



Description générale

Le cor est un instrument de la famille des cuivres. Cet instrument permet de jouer des répertoires variés tels que le classique (orchestre), la musique populaire (harmonie, fanfare), le jazz ou encore la musique actuelle (funk, pop).

Pour produire un son, il est nécessaire de faire vibrer les lèvres dans une embouchure grâce à son air, ensuite les différents doigtés, la tension des lèvres et la vitesse d'air changeront la hauteur des sons.



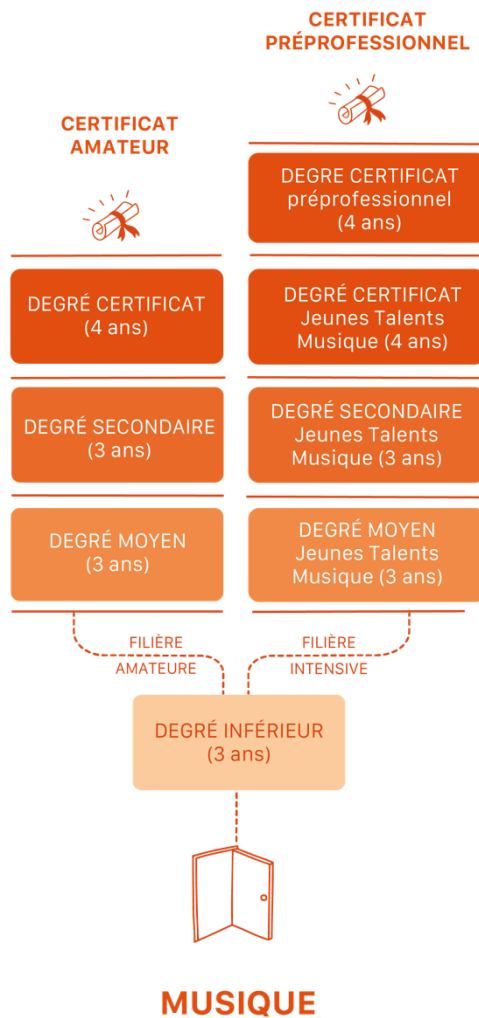
Conditions d'admission

Il n'y a pas de prérequis, l'apprentissage du cor peut généralement commencer vers 8 ans (avant cet âge, une rencontre préalable avec le/la professeur-e est souhaitable).

Pour les plus jeunes, une formation pré-instrumentale (éveil/initiation) est conseillée mais n'est pas obligatoire.



Cursus de formation





Contenu de la formation

DEGRÉ INFÉRIEUR

Technique instrumentale

- Mettre en place une bonne posture générale et une respiration adaptée
- Mettre en œuvre et développer l'articulation spécifique à l'instrument
- Développer la technique digitale
- Développer la sonorité par un travail sur l'équilibre musculaire et la motricité maxillo-faciale
- Développer et étendre la tessiture
- Utiliser les compétences développées dans le cadre d'activités collectives

Langage musical

- Comprendre et réaliser ce qui figure sur la partition

Musicalité et interprétation

- Distinguer et adapter son jeu aux différentes couleurs expressives
- Acquérir le langage et la culture de l'instrument (répertoire)

Développement personnel

- Développer une méthodologie de travail
- Développer la confiance en soi, l'image de soi pour être capable de jouer en public
- Se familiariser avec la scène afin de jouer en public
- Développer le jeu d'ensemble

DEGRÉ MOYEN

Les éléments du degré précédent sont consolidés et développés. De plus, ces compétences s'y ajoutent :

Technique

- Développer les techniques spécifiques (Trille/ Gruppetto/...)
- Développer une sonorité homogène

Langage musical

- Apprendre à reconnaître la tonalité des œuvres interprétées
- Contraster l'articulation en fonction des indications de la partition
- Jouer en duo et/ou en ensemble en lisant les indications de la partition de façon pertinente

Musicalité et interprétation

- Varier l'articulation et les nuances en fonction du style
- Proposer une interprétation pertinente en fonction du style abordé
- Apprendre à analyser la structure d'une œuvre et en déduire des éléments d'interprétation
- Développer une musicalité adéquate également dans le jeu d'ensemble
- Développer le jeu par cœur

DEGRÉ SECONDAIRE

Les éléments du degré précédent sont consolidés et développés. De plus ces compétences s'y ajoutent :

Le degré Secondaire doit permettre à l'élève de parvenir à développer une bonne technique instrumentale globale. La technique de base est en ce sens stabilisée et l'élève est peu à peu capable de gérer son endurance en lien avec le répertoire demandé. En outre, une attention particulière au

développement du répertoire sera apportée en lien avec la culture du son suivant les différents mouvements artistiques et époques.

Technique

- Développer les différents coups de langue (TK/TTK)

Langage musical

- Transposer une partition
- Lire de manière fluide la clé de fa

DEGRÉ CERTIFICAT

Les éléments du degré précédent sont consolidés et développés. De plus, ces compétences s'y ajoutent :

Durant le degré Certificat, le travail consiste principalement à consolider l'ensemble des éléments présentés plus tôt afin d'atteindre un bon degré de maîtrise en lien avec le développement du répertoire. Un accent particulier est mis sur la capacité à transmettre une émotion musicale guidée par un style, une époque. De plus, la gestion de l'endurance du programme est un axe important du travail réalisé. Finalement, un travail sur la présence sur scène est également entrepris afin de préparer l'examen final qui se déroule sous la forme d'un récital.



Objectifs en termes d'attentes observables

La compétence visée fait l'objet d'une sensibilisation et d'une découverte. L'élève est amené à la découvrir par l'expérience		La compétence visée fait l'objet d'un apprentissage spécifique et l'élève est capable de l'utiliser progressivement		La compétence visée est maîtrisée et peut faire l'objet d'une évaluation certificative	
○		●		●	
TECHNIQUE INSTRUMENTALE		INFÉRIEUR	MOYEN	SECONDAIRE	CERTIFICAT
Mise en place d'une bonne posture générale et d'une respiration adaptée	Gérer une technique de respiration spécifique à l'instrument	○	●	●	
	Utiliser une posture et une tenue d'instrument adéquate	●	●		
	Développer une utilisation adéquate de la main droite		○	●	●
Mise en œuvre et développement de l'articulation et de la	Maîtriser l'articulation avec la langue	●			
	Synchroniser les doigts et la langue	●			

technique spécifique à l'instrument	Différencier les articulations (Staccato/ Tenuto/ Marcato/ ...)	○	●	●	
	Utiliser les coups de langue double et triple (TK/TTK)			●	●
	Utiliser certains ornements (Trille, Gruppetto, ...)		○	●	●
	Développer la technique des sons bouchés			●	●
Développement de la motricité maxillo-faciale au service d'une sonorité agréable	Jouer en créant une sonorité agréable	○	●		●
	Utiliser la langue de manière à maintenir une souplesse et une précision dans le jeu	○		●	●
	Bonne gestion de l'endurance (en lien avec le répertoire proposé)	○	●		●
	Son homogène dans la tessiture utilisée dans le répertoire	●	●		
Technique digitale	Bonne aisance digitale en lien avec la vélocité du répertoire étudié	●		●	
Jeu d'ensemble *sur ce point voir également le chapitre "langage musical" et "musicalité et interprétation"	L'élève est capable de s'adapter au contexte (accompagnement, ensemble, etc.) afin d'utiliser sa technique de façon adéquate	○	●		●
LANGAGE MUSICAL		INFERIEUR	MOYEN	SECONDAIRE	CERTIFICAT
Exécuter ce qui est écrit sur la partition					
Les notes	Identifier les notes et mettre en œuvre le doigté correspondant	●			
	Lire de manière fluide la clé de Fa		○	●	●

	Transposer une partition et/ou lire dans d'autres clés				
L'armure	Identifier et mettre en œuvre l'armure				
Les rythmes	Différencier et coordonner des rythmes de difficulté croissante en les adaptant au tempo.				
Les nuances	Identifier et mettre en œuvre les nuances simples (p à f et crescendo, decrescendo)				
	Contraster et gérer toutes les nuances et effets de nuances (fp, sfz, ...)				
L'articulation *sur ce point voir également le chapitre "technique instrumentale"	Mettre en œuvre les différents symboles d'articulation				
	Contraster l'articulation en fonction des indications de la partition				
La pulsation	Acquérir la sensation de pulsation, en binaire et en ternaire				
	Identifier et jouer les différents tempo				
Les indications de caractère *sur ce point voir également le chapitre "musicalité et interprétation"	Identifier et interpréter le/s caractère/s d'une œuvre				
Jeu d'ensemble *sur ce point voir également le chapitre "technique instrumentale et "musicalité et interprétation"	L'élève est capable de s'adapter au contexte (accompagnement, ensemble, etc.) afin de lire et mettre en œuvre les indications de la partition de façon pertinente				

MUSICALITÉ ET INTERPRÉTATION		INFÉRIEUR	MOYEN	SECONDAIRE	CERTIFICAT
Distinguer et adapter son jeu à différents styles	Produire différents styles adaptés au répertoire	○	●	●	
	Variar l'articulation en fonction du style		○	●	●
	Variar le tempo (relativité de celui-ci ; mouvements de tempo type <i>rubato</i> , <i>ritenuto</i> , etc.	○	●	●	
	Variar les nuances en fonction du style		○	●	●
	Proposer un phrasé adapté au répertoire	●	●		
Acquisition du langage et de la culture de l'instrument	Présenter une interprétation pertinente en fonction du style abordé		○	●	●
Jeu d'ensemble *sur ce point voir également le chapitre "technique instrumentale" et "langage musical"	L'élève est capable de s'adapter au contexte (accompagnement, ensemble, etc.) afin d'adapter son interprétation de la partition		○	●	●
Jouer par cœur	Mémoriser une partition (tout ou partie) pour libérer son interprétation	●			
ATTITUDES COLLABORATIVES		INFÉRIEUR	MOYEN	SECONDAIRE	CERTIFICAT
Développer les compétences sociales	Collaborer et être capable de jouer avec autrui (professeur, accompagnateur, collègues, etc.)	●			
	Comprendre son rôle dans l'ensemble (soliste/accompagnement)	○	●	●	



Indications/attentes

Il est important de souligner le lien étroit entre cette formation au Conservatoire et les sociétés de musique (harmonie, brass-band et fanfare) de la région. Cet environnement riche et stimulant pour les élèves permet de s'immerger pleinement dans la pratique musicale collective tout en bénéficiant des compétences du corps professoral. Le Conservatoire a à cœur de maintenir et développer cette valeur culturelle forte.

Un travail régulier en dehors des cours (qui croît avec le niveau de l'élève) est attendu et permet de réaliser les objectifs présentés dans ce plan d'études.

Le cours de culture musicale est un cours optionnel qu'il est vivement conseillé de suivre en parallèle. Pour l'obtention du Certificat amateur, il faut avoir réussi la formation de culture musicale amateur.

En outre et en lien avec les objectifs mentionnés, il est nécessaire pour l'élève de savoir identifier les éléments pouvant causer du trac et de mettre en place des stratégies pour le gérer.



Modalités de formation

Voici une partie des éléments mis en place pour l'élève afin d'atteindre les objectifs :

- Cours individuels hebdomadaires :
 - 30-45 minutes. Dès le degré Secondaire, 45' sont recommandées. A partir de ce degré, il est possible d'opter pour 60'
 - 90 minutes pour la filière intensive (Jeunes Talents Musique et préprofessionnelle)
- Audition de classe : au moins une par année
- Auditions communes : peuvent être ponctuellement proposées
- Cours collectifs : peuvent être ponctuellement proposés
- Cours de culture musicale (facultatif)
- Accompagnement (piano ou autres) : pour certaines occasions (préparation, auditions, examens, ...)
- Musique de chambre : activités peuvent être ponctuellement proposées
- Cours de maîtres : peuvent être ponctuellement organisés
- En degré Certificat, des auditions préparatoires à l'examen final sont organisées et la participation à celles-ci est recommandée



Evaluations

DEGRÉ INFÉRIEUR

- Examen obligatoire (dès le 6^{ème} semestre)
- Durée totale de 15 minutes dont 10 de musique et 5 de délibérations
- Contenu 2-3 pièces :
 - de caractères différents (au niveau métrique et rythmique) et de styles variés (classique, musiques actuelles, contemporain, ...)
 - Les pièces doivent être en relation avec les exigences et les attentes du plan d'études
- Résultat : 1^{er} réussi, 2^{ème} réussi sous réserve (un complément doit être apporté) ou 3^{ème} non réussi
- Les examens ont lieu à huis-clos

DEGRÉ MOYEN

- Examen obligatoire (dès le 6^{ème} semestre)
- Durée totale de 20 minutes dont 15 de musique et 5 de délibérations
- Contenu 3-4 pièces :
 - de caractères différents (au niveau métrique et rythmique) et de styles variés (classique, musiques actuelles, contemporain, ...)
 - Les pièces doivent être en relation avec les exigences et les attentes du plan d'études
- Résultat : 1^{er} réussi, 2^{ème} réussi sous réserve (un complément doit être apporté) ou 3^{ème} non réussi
- Les examens ont lieu à huis-clos
- Le jeu par cœur est encouragé

DEGRÉ SECONDAIRE

- Examen obligatoire (dès le 6^{ème} semestre)
- Durée totale de 25 minutes dont 20 de musique et 5 de délibérations
- Contenu 3-4 pièces : de styles et d'époques contrastés mettant en valeur les qualités expressives et techniques de l'élève.
- Résultat : 1^{er} réussi, 2^{ème} réussi sous réserve (un complément doit être apporté) ou 3^{ème} non réussi
- Les examens ont lieu à huis-clos
- Le jeu par cœur est encouragé

*une pièce peut être de la musique de chambre

DEGRÉ CERTIFICAT

- Examen obligatoire (dès le 8^{ème} semestre)
- Durée totale de 40 minutes dont 25-30 de musique et 10 de délibérations
- Contenu : œuvres de styles et d'époques contrastés* (au minimum 3 styles)
- Résultat : 1^{er} réussi, 2^{ème} non réussi
- Les examens ont lieu à huis-clos

*une pièce peut être de la musique de chambre

Filière préprofessionnelle

Le plan d'études pour les élèves préprofessionnels est déterminé par les attentes liées aux admissions HEM. Cette filière doit permettre à l'élève d'acquérir les compétences nécessaires pour se présenter aux examens d'admission des Hautes Ecoles de Musique. La formation dure au maximum quatre ans. Pour l'atteinte des objectifs, des moyens plus importants et nécessaires sont mis en place (durée des cours, culture musicale, musique de chambre et 2^{ème} instrument).